

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ.

ADRESSE

A TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

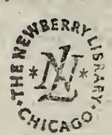
QUI FRATERNISENT AVEC LA SOCIÉTÉ CENTRALE,

SÉANTE aux ci-devant Jacobins de la rue Saint-Honoré, à Paris.

CITOYENS, FRÈRES ET AMIS,

Dans la circonstance vraiment critique où se trouve aujourd'hui la patrie, son salut exige de tous ses enfans, de tous les infatigables apôtres de la liberté, et les plus grands

efforts et les plus grands sacrifices. Jusqu'ici les membres composant la société de Paris, se flattent de vous avoir donné sur ce point un exemple qu'il a été bien doux, bien consolant pour eux de vous voir suivre avec autant d'empressement que de persévérance. Oui, fréres et amis, oui nous n'avons rien épargné jusqu'à ce jour pour favoriser, pour hâter les rapides progrés de ces lumières qui doivent dissiper entièrement la nuit profonde de l'ignorance, des préjugés, des abus et des erreurs. Rien ne nous a coûté pour faciliter et assurer la propagation de cet esprit public qui seul peut étcuffer tout esprit de parti, en triompher, et nous rendre ainsi le calme et le bonheur. Si le succès n'a pas répondu à notre attente, s'il n'a pas toujours couronné nos soins, nos recherches, nos méditations et nos travaux, nous en appelons à votre propre témoignage, frères et amis; ne seroit-ce pas le comble de l'injustice et de la mauvaise foi, que de nous en faire le plus léger reproche? Mais que parlons-nous de reproches, quand votre correspondance nous prouve que dans tous les instans de notre commerce fraternel, vous vous êtes empressés d'applaudir et à nos principes, et à notre conduite, qui a toujours été et qui sera toujours la même? En remplissant à la rigueur la pénible, mais glorieuse tâche que nous nous étions imposée, nous n'avons fait que remplir notre devoir le plus sacré; il ne nous est dû aucun éloge à ce sujet; notre récompense est dans le bien que nous avons pu faire; elle est toute entière en nos cœurs. Ce bien, que nous avons constamment opéré jusqu'ici, nous sommes résolus de l'effectuer jusqu'à notre dernier soupir; mais une trop sinistre et trop fatale expérience nous a malheureusement convaincus que tous nos grands travaux, que nos immenses sacrifices jusqu'à l'époque où nous sommes, sont insuffisans pour assurer la victoire de la liberté, de la sainte égalité; je veux dire



le triomphe complet de la cause populaire sur tous les genres d'aristocratie. Il nous faut donc, frères et amis, recourir à de nouveaux moyens, déployer de nouvelles ressources, et former enfin des plans d'instruction, des projets de communication entre nous, capables de déjouer les horribles manœuvres, de tromper les infâmes espérances de nos ennemis communs. Mais, vos frères de Paris, épuisés par les dépenses énormes qu'ils ont été forcés de faire jusqu'à ce jour, pour soutenir leurs diverses entreprises toutes civiques, toutes patriotiques, se trouvent malheureusement réduits à l'impuissance absolue de rien tenter, de rien entreprendre pour le bien général, sans le libre concours de leurs bons frères des départemens. Comme les sociétés de tous les Jacobins de la France ne composent aujourd'hui qu'une seule et même famille, répartie en diverses sections sur tous les points de la république, nous sommes persuadés que tous les membres de cette grande famille se feront un pareil devoir, un égal plaisir de partager ses charges, ainsi qu'ils partagent ses bénéfices. Mais pouvons-nous raisonnablement donner le nom de charge à la portion d'interêt que nous venons vous inviter à prendre dans les nouvelles entreprises que nous brûlons de mettre à exécution, et pour l'avantage du peuple en général, et pour le bien de chacun de vous en particulier? Et en quoi consiste-t-il cet intérêt? dans la modique, dans la chétive souscription de 3 sous 6 deniers par chaque trimestre pour chacun de vous ; c'est-à-dire, que nous engageons chaque membre individuellement à s'abonner pour la somme, presque imperceptible, de 14 sous par an. Est-ce là, frères et amis, vous imposer une charge ? Est-ce là exiger de vous un sacrifice au-delà des facultés même du moins aisé d'entre vous ? Quelque foible qu'il soit, nous aurions peut-être pu vous l'épargner ; mais à quel prix ?

En appelant dans notre sein les riches, c'est-à-dire, les égoïstes, les aristocrates, les modérés, les feuillantins, en un mot, nos mortels ennemis. Et que seroit devenue la pureté de notre morale, la sévérité de nos principes politiques? Je frémis de le dire : et qu'en est-il besoin, vous le sentez assez! Amis, nous ne l'ignorons pas, ainsi que vos frères de Paris, vous êtes tous de bons et de braves *sans-culottes*, des *sans-culottes* plus riches en principes et en vertus qu'en pistoles; mais 1 sou 2 deniers environ par mois, ou 14 sous par an d'intérêt dans nos utiles entreprises, pourroient-ils effrayer un seul d'entre vous, pourroient-ils l'obliger à renoncer aux avantages multipliés, aux bénéfices certains qui résulteront pour lui de ce nouveau genre d'abonnement? Au surplus, ce n'est pas assez de vous parler de tous ces avantages, il faut vous en offrir le tableau; le voici :

Premiérement : la société centrale de Paris, jalouse d'assimiler en tout les frères des départemens aux frères de Paris, donnera à chacun des membres des sociétés départementaires la carte qu'elle accorde à ces derniers; au moyen de cette carte qui sera renouvellée par chaque trimestre, tous les Jacobins des diverses sections de la grande famille pourront se visiter les uns et les autres, et jouir de leurs droits d'entrée dans toutes les sociétés qui fraternisent avec la nôtre. Pour obvier à tout abus, à toute concession indirecte, à toute falsification desdites cartes, elles seront revêtues, d'un côté, de la signature de notre président; de l'autre côté, de la signature du président de la société départementaire dont sera le membre qui la portera, et enfin de la signature de ce même membre. Moyennant ces sages mesures il sera facile de savoir si tel individu qui se présente pour entrer dans une société étrangère, est véritablement membre de la société dont il se réclame. Il ne s'agira que de l'inviter à signer

son nom sur un registre destiné à cet effet, et ensuite de confronter la signature qu'on lui aura fait donner, et celle qu'il aura dû apposer lui-même sur sa carte en la recevant. Il est inutile, je crois, frères et amis, de vous observer que ces cartes, en tout pareilles aux nôtres, vous dispenseront d'en faire graver ; elles vous dispenseront encore de faire imprimer des diplômes, et ce sont autant d'objets de dépenses plus ou moins considérables que nous vous épargnerons par la suite, et qui certes doivent excéder le prix chétif de l'abonnement que nous vous proposons.

Deuxièmement : la société de Paris, justement indignée de voir que l'esprit de la plûpart des journaux actuels est tellement altéré, corrompu, dégradé, qu'il n'est pas possible de les lire sans courir les plus plus grands dangers, se propose d'établir dans son sein un journal Logotachigraphique, qui rendra mot à mot tout ce qui aura été dit dans chacune de ses séances ; elle en fera passer gratuitement et franc de port un exemplaire à chaque société départementaire, de façon que tous les membres desdites sociétés, par la lecture publique qu'ils en feront chez eux, jouiront de l'avantage inappréciable de connoître à fonds nos délibérations et nos discussions, comme s'ils assistoient en personne à nos séances. Ce journal contiendra aussi un précis véridique des travaux de la convention nationale.

En troisième lieu : la société centrale vous offre un avantage qui n'est pas moins précieux que les deux premiers ; elle vous fera passer un exemplaire d'un autre journal à deux colonnes, intitulé *le mensonge et la vérité, ou l'antidote de la calomnie.* Cet ouvrage périodique, composé, ainsi que l'autre, par des écrivains choisis parmi ses membres, vous présentera la réfutation de tous les mensonges, de toutes les calomnies que se plaisent à entasser sur notre compte ces libellistes méprisables, pour qui l'amour de la patrie est un

crime, et la haine contre les Jacobins une vertu. L'exposé de leurs mensonges contiendra la première colonne, la réponse formera la seconde. Cet écrit vous parviendra également franc de port et sans bourse délier.

Quatrièmement : la société de Paris s'engage à vous adresser, toujours gratuitement et franc de port, un exemplaire de chacun des meilleurs écrits, qui lui auront paru les plus propres, et par la pureté de leurs principes, et par la chaleur de leur patriotisme, à nourrir les vertus républicaines que vous brûlez de faire éclater dans tout leur éclat.

Enfin, nous vous ferons parvenir francs tous nos envois, et nous acquitterons le port de tous les vôtres, ainsi que de vos lettres et paquets. Maintenant, frères et amis, lequel d'entre vous, certain de recueillir tant de bénéfices de notre commerce fraternel, refuseroit de concourir, pour ladite somme de 14 sous par an, au succès d'une entreprise si utile? Les frais qu'elle nécessite s'élèvent à 40 mille écus environ. Si cette charge ne pesoit que sur mille individus qui composent notre société, vous sentez parfaitement bien qu'elle les écrâseroit; mais supportée également par cent quarante ou cent cinquante mille bons Jacobins, tous amis, tous frères, tous brûlans de concourir au bien commun, cette même charge sera si légère pour chacun d'eux qu'ils ne s'en appercevront pas. Et en effet; mes amis, considérez que 3 sous et demi par trimestre ne forment pas pour chacun de vous un denier par jour; et cependant toutes ces parties d'actions réunies en masse nous offriront le capital dont nous avons besoin pour faire réussir notre nouvelle entreprise civique et patriotique, qui seule démontera toutes les manœuvres infernales de nos implacables ennemis : ils n'ignorent pas qu'il nous est impossible de continuer plus long-temps à faire les nombreux sacrifices

que nous avons faits avec tant de plaisir jusqu'à ce moment pour l'instruction publique ; ils ne l'ignorent pas, et déjà ils en témoignent leur joie. Mais qu'ils rient aujourd'hui de ce qui les fera pleurer demain : oui, ils verseront des larmes de rage lorsqu'ils apprendront que, graces à votre concours, nos ressources sont devenues inépuisables, et que, sur nouveaux frais faits en commun, nous allons les attaquer, les combattre à outrance, et les vaincre ou périr avec vous. Ce considéré, frères et amis, nous vous pressons d'approuver notre plan, d'y accéder, et de nous faire connoître au plutôt vos intentions. L'abonnement que nous vous proposons, de 3 sous et demi pour chacun de vos membres, s'effectuera à chaque trimestre, époque à laquelle nous vous ferons passer le nombre de cartes dont vous aurez besoin. Déjà plus de cinquante sections de la grande famille ont accepté notre proposition avec transport, et nous ont promis de nous faire passer le montant de leur souscription ou abonnement pour le trimestre d'avril prochain. Nous sommes convaincus que toutes les autres, à qui nous adressons la présente, s'empresseront de suivre leur bon exemple. En conséquence, nous vous engageons toutes en général, et chacune de vous en particulier, à nous envoyer, avec le montant de vos cotisations individuelles, la liste de tous les membres qui composent chacune de vos sections, pour en dresser un tableau dont nous voulons orner la salle de nos séances. Ce tableau nous servira à supputer le nombre de cartes qu'il faut vous faire parvenir, et à vérifier si les membres qui se présenteront à nos assemblées sont réellement de la société dont ils nous exhiberont la carte.

Persuadés, frères et amis, de toute votre bonne volonté à nous seconder, nous osons nous écrier d'avance : trem-

blez, perfides ennemis de la patrie et de la liberté, tremblez! graces aux nouveaux efforts de tous les Jacobins réunis, cette dernière triomphe, et l'autre est sauvée!

Nota. Nous engageons chaque société à prévenir ceux de ses membres, qui ne sauroient pas signer, à se munir de leur signalement, signé par le président de leur société; car ils ne pourront jouir de leurs entrées à nos séances, qu'en représentant ce signalement en bonne forme.

La société de Paris, dans sa séance du vendredi 1er. mars courant, ayant approuvé le plan du citoyen Ferrière son trésorier, a arrêté qu'il seroit fait une adresse ou circulaire à toutes les sociétés qui fraternisent avec elle, pour inviter chacun de leurs membres à concourir, par leur abonnement individuel, au succès des nouvelles entreprises que la société centrale va former pour le bien commun.

BILLAUD-VARENNE, *député, président.* LAFAYE, *vice-président.* DARTIGOYTE, *député, secretaire.* BRIVAL, *député, secretaire.* GAILLARD, DÉGUAIGNER, *secretaires.* FERRIERES, *trésorier.* T. ROUSSEAU, *membre de la société, et secretaire de son comité d'administration.*

PARIS, de l'imprimerie de G.-F. GALLETTI, imprimeur de l'Assemblée Électorale, aux Jacobins Saint-Honoré.